

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 1

Vorwort: Tir au pistolet
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tir au pistolet

Tir donc il y a eu dans une unité sur des cibles tapissées de la photo de femmes en tenue d'Eve. Cela n'a pas manqué d'être stigmatisé au Parlement et au Gouvernement. Quant à l'ATS, ses communiqués de décembre et de janvier sur cette affaire ont suscité quelques gros titres où pointait parfois l'humour: «L'armée, cible des femmes», par exemple, titre faisant allusion à l'OFRA, une organisation féministe qui semble décidée à porter plainte contre le commandant de compagnie.

Il n'est pas de notre propos de défendre la gauloiserie des uns ni de contester l'effarouchement des autres et nous n'en parlerions pas si certains de nos journaux n'avaient pas publié, la semaine passée, une prise de vue de la cible incriminée (ou d'un modèle analogue).

Il est entendu depuis les temps antiques que le nu peut être esthétique. Il est comme acquis de nos jours que l'érotisme n'est pas forcément peccamineux. Enfin, il semble communément admis que la pornographie peut être tolérée, alors que l'obscénité s'attire une large réprobation. Eh bien, ce que l'on nous a montré est de cette dernière catégorie et le mauvais goût de ce qui se voulait vraisemblablement une farce suffit à rendre la chose détestable. Même si l'on peut objecter qu'il s'est trouvé des femmes assez complaisantes pour poser contre bon argent en ces attitudes et que de telles images peuvent être achetées dans presque chaque kiosque ouvert aussi bien aux enfants qu'aux troupiers. Non, ceci n'excuse pas cela, bien qu'il en aille aussi de la dignité de la femme.

Peut-être définira-t-on plus tard notre époque comme celle qui aura perdu la notion de ce qui ne se fait pas, que ce soit dans l'ordre esthétique, à défaut d'ordre moral.

RMS